COMMUNE de BEAUMONT DU LAC (Haute-Vienne)

Envoyé en préfecture le 19/11/2025
Reçu en préfecture le 19/11/2025
Publié le
ID : 087-218700904-20251114-2025_69-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Beaumont du Lac dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Serge ROUGIER, Maire.

Membres en exercice : 10 **Présents : 7** **Votants : 7**

Présents : BELMON Patrick, CHASTEL Yann, FLACASSIER Rachel, GRANDAUD Gilbert, MARTIN Sébastien, LAY Jean-Pierre, ROUGIER Serge ;

Excusés : ORIAL Brigitte ;

Absents : BEURRIER Dimitri, LAUCOURNET Jean-Marie.

Monsieur Patrick BELMON a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 novembre 2025.

2025/69 Adhésion à la fondation du patrimoine :

Par courrier du 20 octobre 2025 il est proposé d'adhérer à la fondation du patrimoine. Cette adhésion permettrait à la commune de solliciter des financements pour l'entretien et la restauration du patrimoine et surtout un accompagnement technique et administratif. Elle engendrerait un coût de 100.00 € par an.

Le maire demande au conseil de se prononcer sur cette opportunité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 07 voix pour, 00 contre, et 00 abstention :

- **décide** que la commune adhère à la fondation du patrimoine,
- **désigne** le maire pour réaliser toutes les démarches nécessaires au bon déroulement de ce dossier et signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Serge ROUGIER

MAIRIE DE BEAUMONT-DU-LAC 87 (H.-V.)

Transmis en Préfecture le 19 novembre 2025, publié le 19 novembre 2025.